

MÉTHODE	VERSION	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
E-IV-3	2	10-12-2023
Dénombrement des micro-organismes revivifiants à 22°C et/ou 36°C par incorporation en gélose		

DESCRIPTIF		
Paramètres	micro-organismes revivifiants	
Références normatives	NBN EN ISO 6222	1999

DOMAINE D'APPLICATION	
Matrice	Tous types d'eaux Eaux potables

1. Objet

La présente procédure spécifie une méthode de dénombrement des micro-organismes revivifiants à 22°C et/ou 36°C.

2. Procédure

L'ensemble des prescriptions des normes de référence sont d'application, à l'exception des prescriptions spécifiques à la Région wallonne. Ces prescriptions spécifiques s'écartent ou limitent le choix des normes de référence. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous au sein de la colonne « Prescriptions CWEA ». Les prescriptions y relatives qui sont reprises dans les normes de référence sont listées, pour information au sein de la colonne « Prescriptions normes de référence ».

Prescriptions de la norme de référence	Prescriptions CWEA
Echantillonnage	

(§6. Echantillonnage)	L'échantillon doit être analysé de préférence dans les 8 heures qui suivent le prélèvement, sinon impérativement dans les 24 h.
Mode opératoire	
(§8.1 Préparation et ensemencement)	La prise d'essai est généralement de 1 ml mais peut augmenter jusqu'à 5 ml en adaptant la quantité et la concentration du milieu utilisé (voir ISO 8199). La gélose liquide doit être versée dans les 10 minutes maximum qui suivent l'inoculation de la boîte. L'homogénéisation doit se faire en évitant la formation de bulles et sans mouiller les bords supérieurs de la boîte. Elle peut se faire par des mouvements circulaires (3 à gauche et 3 à droite) et linéaires (3 avant-arrière et 3 gauche-droite).
Rapport d'essai	
(§10. Rapport d'essai)	Le rapport doit contenir au minimum : • une référence à la présente méthode de la Région wallonne et à la méthode normalisée • l'identification complète de l'échantillon • la date de prélèvement ; ceci qu'il ait été réalisé par le laboratoire ou par le client • la date d'analyse • les résultats du dénombrement • les détails opératoires non prévus dans la présente méthode, ainsi que tout facteur ayant pu affecter les résultats.
Instructions supplémentaires à l'ISO 6222	
Paramètres qualités	Le contrôle de qualité des essais sera réalisé par : • le contrôle des conditions d'essais : délais entre le prélèvement et l'analyse, condition de conservation des échantillons, qualité des milieux de culture, surveillance des températures d'incubation,... • la vérification de l'asepsie de l'environnement : témoin (gélose ensemencée avec 1ml de diluant et incubée parallèlement aux échantillons) • le contrôle externe par la participation à des exercices interlaboratoires

3. Informations de révision

Les principales modifications apportées à cette procédure par rapport à la version précédentes sont : /

4. Annexes

Sans objet